

Le 28 octobre 2025

Groupe de travail sur la stratégie en matière d'intelligence artificielle
Innovation, Sciences et Développement économique Canada
Édifice C.D. Howe
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5 Canada

OBJET : Faire progresser la gouvernance en matière d'intelligence artificielle

Mesdames et Messieurs les membres du groupe de travail sur la stratégie en matière d'IA,

Au nom de l'Institut des auditeurs internes (l'IIA), l'association professionnelle internationale représentant plus de 265 000 membres, dont plus de 8 000 au Canada, nous sommes reconnaissants d'avoir l'occasion de formuler des recommandations en ce qui concerne l'élaboration de la prochaine stratégie du Canada en matière d'intelligence artificielle (IA).

La prolifération des nouvelles technologies, telles que l'IA, est susceptible de transformer de manière fondamentale l'industrie au Canada. Dans sa lettre de mandat au Cabinet, le premier ministre Mark Carney a reconnu ce changement de paradigme, en mentionnant que le gouvernement du Canada doit « devenir beaucoup plus productif en déployant l'IA à grande échelle. »¹

Compte tenu des avantages substantiels que peut apporter l'IA à l'économie du pays, il est essentiel que le gouvernement du Canada instaure des mesures de protection claires et mesurées qui en régissent l'application. L'IIA appuie la mise en œuvre d'une telle démarche équilibrée afin de garantir l'innovation technologique tout en protégeant la population canadienne contre les risques associés à l'IA.

Les discussions actuelles au sujet de l'IA sont généralement axées sur les questions d'ordre technologique et juridique. L'IIA est d'avis qu'une stratégie exhaustive en cette matière doit aussi souligner l'importance que revêtent la bonne gouvernance, les contrôles internes rigoureux et la gestion des risques.

En mettant l'accent sur ces pratiques essentielles, on pourra, en partie, garantir que les organisations qui ont recours à l'IA :

- mettent en place des processus visant à cerner et à atténuer les risques liés à l'IA;
- mettent en place des mesures de contrôle interne et de surveillance indépendante adéquats.

Le rôle complémentaire de la fonction d'audit interne, qui constitue un élément essentiel de toute analyse rigoureuse de la gestion des risques et que recommande l'IIA, devrait être reconnu dans la prochaine stratégie du Canada en matière d'IA.

¹ Mark Carney, *Lettre de mandat*, 21 mai 2025. Cabinet du premier ministre, <https://www.pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2025/05/21/lettre-de-mandat>

Une fonction d'audit interne, qui agit conformément au [Cadre de référence international des pratiques professionnelles](#)[®], est chargée de fournir à l'organe directeur de l'organisation une assurance indépendante et objective à l'égard de la gestion des risques liés à l'IA et des processus de contrôle interne connexes. Le travail d'audit interne inspire la confiance des parties prenantes du fait qu'elle est indépendante de la direction et qu'elle relève directement de l'organe directeur de l'organisation (c.-à-d. le conseil d'administration).

La fonction d'audit interne s'appuie sur une connaissance approfondie de l'organisation pour réaliser des évaluations qui favorisent la transparence et la responsabilité. Cette approche sectorielle à l'égard de la surveillance de l'IA est importante parce qu'elle garantit que les professionnels chargés des vérifications ont une connaissance approfondie des objectifs stratégiques, de la culture et de l'appétence pour le risque de l'organisation. Enrichies de ces précieuses connaissances, les évaluations de l'IA fournissent à l'organisation des rapports de vérification riches en renseignements concrets.

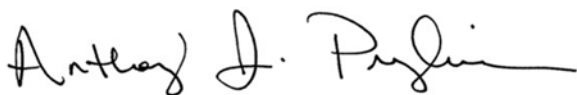
Plutôt que de mettre en place un régime réglementaire traditionnel qui confie à un organisme gouvernemental particulier la vérification des activités liées à l'IA, l'IIA recommande d'intégrer à la stratégie canadienne en matière d'IA des dispositions qui habiliteront le secteur privé à assumer cette responsabilité au moyen de l'audit interne. Cette approche pragmatique visant le maintien d'une surveillance équilibrée des activités liées à l'IA favorisera une meilleure collaboration organisationnelle et réduira au minimum le risque d'application excessive de la réglementation.

Plus précisément, l'IIA recommande au Groupe de travail sur la stratégie en matière d'IA d'aborder les sujets suivants :

- 1) **Reconnaître l'importance de la gestion des risques liés à l'IA et de la gouvernance :**
L'IIA préconise un encadrement politique plus serré en ce qui concerne la nécessité de mettre en place des processus adéquats de gestion des risques et de gouvernance visant la mise en œuvre et l'utilisation de l'IA dans les activités commerciales.
- 2) **Renforcer la surveillance interne de l'IA :** Avoir recours à des processus d'assurance dirigés par l'audit interne aux fins de l'évaluation des contrôles internes, de la gestion et de la structure de gouvernance liés à l'IA. Une fonction d'audit interne qualifiée aura pour effet de renforcer les démarches de surveillance indépendante et d'accroître la confiance des consommateurs.

Alors que le Groupe de travail sur la stratégie en matière d'IA se penche sur les mesures de protection liées à l'utilisation et au déploiement de systèmes d'IA, l'IIA se tient prêt à soutenir les démarches de promotion de la transparence et de la responsabilité organisationnelles. Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec Ryan Singh, directeur d'advocacy, Canada à Ryan.Singh@TheIIA.org.

Veuillez accepter nos sincères salutations,



Anthony J. Pugliese, CIA, CPA, CGMA, CITP
Président et chef de la direction
The Institute of Internal Auditors



Jeff McIlravey, CRMA, CFSA
Directeur, Canada
The Institute of Internal Auditors